

tit bruit joyeux,
uier ; elle y resta
ses compagnons :
car elle nous a
us excite à louer
ne reparut point.
etour d'Espagne,
a cellule que les
des ailes. Il vit
s oiseaux témoi-
temps en ce lieu.
ait voisine, le prit
l'heure à laquelle
lus avancée pour
le point du jour,
latin, il avait soin

que François pro-
nêmes effusions il
elles, dit un autre
leur impérissable
ssé ; lorsqu'il en
elles à un pieux
ieu, les moissons,
aines, la fraîcheur
s. Il contemplait
magnificence du
eur. Et comme il
ment sans bornes,
devenus aussi ses
ient lui appliquer
lit : « Feu, toi qui
choses, et t'a fait
jourd'hui, et Dieu
sse la supporter, »
es, louez avec moi
aucune douleur. »
e changea pour lui
e violente maladie,

il désirait de la musique qui pût élever son cœur au Tout-Puissant, l'air s'ébranlant de lui-même fit entendre d'harmonieuses vibrations.

François qui n'était pas moins grand poète et grand orateur que grand saint, a d'ailleurs magnifiquement chanté lui-même la tendresse radieuse et naïve dont la surabondance de son amour pour le Créateur enveloppait l'universalité des choses créées. L'allégresse de son âme éclate à chaque mot de cet hymne où il célèbre Dieu dans la merveilleuse beauté de ses ouvrages. Ce cantique célèbre se nomme le Chant du soleil. François et ses frères le chantaient souvent, et les Actes des Saints rapportent que des ennemis irréconciliables l'ayant entendu à sa prière, après qu'il y eut ajouté une strophé en l'honneur de ceux qui persévèrent dans la paix, il ne fallut point d'autre discours pour les décider à s'embrasser et à se demander mutuellement pardon. Ce sont de pareils chants, sans doute, que les harpes sérapiques accompagnent dans le ciel ... »

LOUIS VEUILLOT.



Direction des Fraternités



FONCTIONNEMENT DE LA FRATERNITÉ

Réunion du Discrétoire



ES membres du Discrétoire ont appris à connaître leur charge et la manière de l'exercer séparément ; instruisons-les maintenant de leurs obligations dans leurs réunions spéciales.

La réunion du Discrétoire, au moins une fois le mois, est indispensable ; la réunion bi-mensuelle est toujours utile, quand elle peut avoir lieu sans inconvénient. Nous connaissons des Fraternités dont le Discrétoire se réunit deux fois le mois : une fois brièvement, avant la réunion mensuelle ; une autre fois au jour indiqué. Il y en a qui, pouvant disposer de leur temps, passent l'après-midi ou